

Un peu plus tard, parlant à Québec, mon honorable ami a déclaré ce qui suit :

*Citizen d'Ottawa*, 14 juillet :

Il n'est pas nécessaire de convoquer une conférence concernant le chômage, a-t-il ajouté. La solution à donner au problème est trop apparente. "C'est du travail que vous voulez", s'est-il écrié, "et non pas des conférences; vous allez en avoir". Et M. Bennett ajouta qu'il voulait que les représentants de la province de Québec et les autres membres de son parti le précipitassent du pouvoir s'il ne remplissait pas les promesses faites au peuple canadien, après avoir été victorieux aux élections.

Il assumait une attitude héroïque.

"Je ne veux pas des places et du pouvoir au prix de promesses violées", s'est écrié M. Bennett.

Et voici un autre passage qui est encore plus digne d'attention :

"Je veux les places et le pouvoir afin de servir mes concitoyens."

"Ne nous laissons pas induire en erreur," ajouta-t-il, à une autre étape de son discours; "abordons résolument la solution à donner à nos problèmes. Ce sont des actes qu'il faut et non pas des paroles".

M. King a déclaré, dit-il, que le chef de l'opposition (M. Bennett) aurait tort de convoquer les Chambres à moins d'avoir des propositions constitutionnelles à soumettre au Parlement. "Eh bien," s'est-il écrié, "j'ai mûrement étudié les propositions à soumettre au Parlement, s'il en était autrement, je n'aurais jamais promis de convoquer une session spéciale du Parlement pour régler le problème du chômage, si je suis porté au pouvoir après le 28 juillet. Nous nous proposons d'avancer la mise en œuvre de nombreuses entreprises nationales afin que les ouvriers obtiennent du travail et non pas des promesses, des salaires et non pas la charité."

Ayant à l'esprit les paroles de mon honorable ami lorsqu'il promettait de mettre fin au chômage, j'appelle l'attention des honorables membres sur le passage suivant du discours du trône :

La nécessité d'étudier à fond la situation économique exceptionnelle qui a entraîné le chômage m'a engagé à vous convoquer plus tôt qu'à l'ordinaire. Vous aurez à examiner plusieurs mesures législatives, entre autres certains amendements à la loi des douanes et au tarif douanier. Elles contribueront largement, on l'espère, à remédier aux conditions anormales qui existent aujourd'hui.

Cela n'est pas la promesse que le premier ministre actuel a faite au public canadien au cours de la dernière campagne électorale; ce n'est pas l'engagement qu'il a pris et auquel il doit d'être à la direction des affaires aujourd'hui. Je ne saurais dire ce qu'il faut entendre par ces paroles qu'il a fait insérer dans le discours de Son Excellence. Assurément, ce n'est pas ainsi qu'il tient sa promesse de mettre fin au chômage. Les journaux qui appuient mon honorable ami disent que ce

[Le très hon. Mackenzie King.]

discours du trône est le plus bref dont il soit fait mention. J'espère qu'ils observeront aussi que ses promesses sont les plus alléchantes que l'on connaisse.

A Montréal, le 28 juin, il disait que :

Le Parlement serait convoqué pour examiner ce qui dépassait les cadres d'un problème municipal, ou provincial, mais qui constituait un problème national. Il pourrait être nécessaire de songer à de vastes entreprises nationales pour assurer du travail.

Ensuite, à Renfrew, le 16 juillet :

*Ottawa Morning Journal*, 18 juillet :

"Le chômage dans notre pays n'a aucune raison d'être", dit-il. "Il en est de même de l'indigence". Nous avons la population et les ressources voulues. Nous avons les capitaux, mais on refuse de les utiliser à moins de compter sur de la stabilité et de la certitude. Il ne faut pas les anéantir par la fermeture des usines à la suite de la concurrence étrangère."

A Cornwall, le 27 juin, il disait :

*London Advertiser*, 28 juin :

Nous nous proposons de décréter à la première session du Parlement des lois propres à mettre les Canadiens en état de soutenir la concurrence de tous les pays de l'univers.

Quelques VOIX : Très bien, très bien !

Le très hon. MACKENZIE KING : Voyons maintenant si mes honorables amis applaudiront à ce qui suit :

J'adopterai des mesures tarifaires qui donneront chance égale aux Canadiens, ou je failirai à la tâche. En même temps, nous protégerons et les travailleurs et les consommateurs. On n'exploitera personne.

Quelques VOIX : Très bien, très bien !

Le très hon. MACKENZIE KING : Les partisans de mon honorable ami doivent être impatients de le voir décheoir prématurément.

J'adopterai des mesures tarifaires qui donneront chance égale aux Canadiens, ou je failirai à la tâche. En même temps, nous protégerons et les travailleurs et les consommateurs. On n'exploitera personne.

Et à Sarnia, d'après le *Mail and Empire* du 17 juillet, il disait :

Le chômage est attribuable à quelqu'un, non pas aux individus mais aux gouvernements. A cause de leur majorité au Parlement, ce sont les gouvernements qui doivent répondre de toute la législation adoptée.

Ensuite, à Orillia, le 18 juillet, d'après l'*Ottawa Morning Journal*, numéro du 19 juillet :

"Son programme", dit M. Bennett, "consisterait à donner aux Canadiens une chance raisonnable, des avantages égaux et une concurrence loyale", et à la première session du Parlement, s'il est élu, il ferait adopter des lois propres à assurer cet état de choses ou il failirait à la tâche.